

# Bourse Papier-Mâché

## Vulgarisation scientifique

### Règlement

#### 1. Objectif du programme

Le complément de bourse *Papier-Mâché* de CentrEau a pour objectif d'encourager les étudiantes et étudiants membres du regroupement à lire, comprendre et synthétiser en français des articles scientifiques dans le domaine de l'eau. La plateforme utilisée est le site web [Papier-Mâché](#), un site de vulgarisation de publications scientifiques qui a pour objectif de les rendre accessibles et compréhensibles à la francophonie. L'idée de *Papier-Mâché* est simple : on lit une publication scientifique puis on la « mâche »; l'article vulgarisé ainsi produit sera revu par des pairs avant d'être publié. *Papier-Mâché* contribue ainsi à une science ouverte et accessible.

#### 2. Financement

Une bourse d'une valeur de 250 \$/publication sera remise à chaque membre de la communauté étudiante qui rédige et soumet un papier mâché au site web du même nom (après avoir préalablement proposé la publication scientifique à l'équipe du site web et obtenu leur accord et le calendrier pour débiter la rédaction).

CentrEau encourage fortement le ou la directrice de thèse/mémoire à contribuer d'un montant égal au complément de bourse, pour un total de 500 \$.

#### 3. Conditions d'admissibilité

Les règles de fonctionnement interne de *Papier-Mâché* doivent être suivies pour tous les papiers (visitez le [papiermachesciences.org/fonctionnement-interne/](http://papiermachesciences.org/fonctionnement-interne/)). Précision importante : il n'est pas possible d'écrire un papier mâché se basant sur l'une de ses propres publications ou de son équipe de recherche.

Pour être admissible à une bourse *Papier-Mâché* de CentrEau, l'étudiant ou l'étudiante doit :

- Être membre étudiant (de statut régulier ou collaborateur) de CentrEau (tel que spécifié dans les [statuts du regroupement](#));
- Avoir l'accord de son directeur ou de sa directrice de recherche – il est très fortement recommandé que celui ou celle-ci contribue à une bourse d'un montant égal;
- Choisir une publication en lien avec la programmation scientifique de CentrEau (selon les règles de *Papier-Mâché*, on ne peut choisir une de ses propres publications (ou celles de son équipe), ni une publication déjà « mâchée »);
- Soumettre un papier mâché (en français) au comité de rédaction du site *Papier-mâché* (la publication scientifique choisie doit d'abord être approuvée par l'équipe du site web).

En échange de l'aide financière du programme de rayonnement étudiant, l'étudiant ou l'étudiante s'engage à :

- S'identifier (affiliation) à *CentrEau – Centre québécois de recherche sur la gestion de l'eau*;
- Fournir sa photo pour sa fiche de membre, sur le site web du regroupement;

- Présenter une affiche ou une conférence à la Journée québécoise étudiante CentrEau organisée en mars de chaque année (sur le sujet de son choix).

#### **4. Remise de la demande**

Les étudiants et étudiantes peuvent soumettre leur demande de bourse en tout temps en remplissant le formulaire de demande de participation au programme de bourses CentrEau en ligne et en fournissant les preuves demandées. Une seule demande par année financière (1<sup>er</sup> avril au 31 mars) par étudiant ou étudiante est admissible. Les demandes seront révisées pour s'assurer de leur validité par le Comité étudiant qui se réunit environ quatre fois par année. La réponse sera envoyée par courriel dans les meilleurs délais.

#### **5. Remise de la bourse**

Toutes les conditions d'admissibilité doivent avoir été remplies pour que la bourse soit versée.

#### **6. Modification ou annulation de la demande**

Toute personne qui a déposé une demande doit informer le Comité étudiant du regroupement par écrit de l'abandon, de l'annulation ou de la modification de sa demande originale, le cas échéant.